RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**BOAMP.fr**
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

# Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44853

Département(s) de publication : **02, 59, 60, 80, 62**
Annonce n° **25-44853**
Fournitures

## Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Tergnier
**Correspondant :** Michel CARREAU
**Adresse :** Place Paul Doumer, 02700 TERGNIER
**Adresse internet du profil d'acheteur :** https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=35623

## Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture et livraison de colis festifs pour les fêtes de fin d'année 2025 La description des prestations est indiquée dans le cahier des clauses particulières C.C.P. et dans l'annexe composition des colis. Les produits régionaux des Hauts-de-France sont à privilégier dans la mesure du possible. Il est prévu de commander 2 700 colis pour un budget maximum estimé de 63 000,00 euros ttc. Le lieu de livraison sera à définir avec la responsable du service vie culturelle. Le maître d'ouvrage, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code la Commande Publique en incluant dans le cahier des charges du présent marché une clause obligatoire d'insertion sociale.-.
**Lieu d'exécution et de livraison :**Place Paul Doumer, 02700 TERGNIER

## Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Fourniture et livraison de colis festifs pour les fêtes de fin d'année 2025. La description des prestations est indiquée dans le C.C.P. et dans l'annexe 2. Les produits régionaux des Hauts-de-France sont à privilégier dans la mesure du possible. Le lieu de livraison sera à définir avec la responsable du service vie culturelle. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. La prestation n'est pas susceptible par sa nature et son objet de faire l'objet de lots différents. Le recours à l' allotissement risquerait de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations. Le marché comprend une PSE n°1 : dessert pâtissier. L'absence de cette prestation dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet. Le titulaire s'engage à réserver une part de travail nécessaire à l'exécution de son marché à une action d'insertion réalisée selon les modalités suivantes: recours à des salariés des entreprises adaptées, des entreprises adaptées du travail temporaire ou usagers des ESAT pour la confection des colis. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les

objectifs de développement durable comme suit : En termes de procédés de d'emballages des produits, de modalités de livraisons ou toute autre mesure relative à la protection de l'environnement mise en œuvre dans le cadre de l'exécution du présent marché. De plus, conformément aux dispositions du décret n° 2022-641 du 25 avril 2022 relatif à la prise en compte du risque de déforestation importée dans les achats de l'Etat, les candidats sont invités à proposer dans leurs offres des biens qui ne contribuent pas à la déforestation importée. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons. L'échantillon est obligatoire et ne pourra être repris par le candidat.
**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Il est prévu de commander 2 700 colis pour un budget maximum estimé de 63 000,00 euros ttc.
**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 27/11/2025

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS.
**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
**Unité monétaire utilisée, l'euro.**
**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :**

- Qualité gastronomique et technique des produits
- Prix des prestations
- Aspect du colis et carte de vœux

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 02/06/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** F2510
**Renseignements complémentaires :** Les candidats répondront obligatoirement par voie dématérialisée et devront tenir compte des indications précisées dans le règlement de consultation, afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée. La plateforme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est www.xmarches.fr. Le profil d'acheteur www.xmarches.fr est une plateforme de dématérialisation permettant aux acheteurs de mettre les documents de la consultation à disposition des opérateurs économiques par voie électronique et de réceptionner les documents transmis par les candidats et les soumissionnaires. Les échanges courants durant la procédure de passation (questions/réponses, lettres de rejet, notification, etc…) sont effectués en utilisant ce profil d'acheteur. Le profil d'acheteur garantit la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité des échanges. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes : Colis conforme et complet à la demande décrite dans l'annexe composition des colis.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Mairie de Tergnier

**Contact :** Angélique ROBIN
**Adresse :**1 Place Paul Doumer, 02700 TERGNIER
**Coordonnées :**

**Courriel :** marches.publics@ville-tergnier.fr

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/04/2025